



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2025

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Participation de la Caisse des Ecoles aux séjours des clubs adolescents et préadolescents

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration

13

Nombre de Membres présents à la séance

9

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le premier décembre s'est réuni le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Mélissa VARCHOSAZ , Monsieur Yvon LEVECQ, Madame Valérie FOURNIER,
représentant le Conseil Municipal

Madame Julie EBMEYER, Madame, Madame Nathalie CUNEAZ, Madame Martine ROUCHON,
Monsieur Frédéric DUPONT, administrateurs

Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école élémentaire , représentant Madame Jeanne BARRAU,
Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Etaient excusés :

Madame Charlotte ODENT, Madame Marie COMBELLE

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20251218-27-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

PARTICIPATION DE LA CAISSE DES ÉCOLES AUX SEJOURS DES CLUBS ADOLESCENTS ET PREADOLESCENTS

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles, réuni en séance le 18 décembre 2025,

CONSIDÉRANT que la ville de Levallois organise des séjours pour les jeunes Levalloisiens dans le cadre des clubs adolescents et préadolescents,

CONSIDÉRANT que le montant de la participation familiale est une charge supplémentaire pour certaines familles rencontrant des difficultés financières,

DÉCIDE

Article 1^{er} : De prendre en charge une partie des frais de séjour pour la famille ci-après :

Séjour « SKI » du 27 février au 7 mars 2026

Madame ZERAIBI Madjouba– 30 rue Deguingand – Levallois pour les enfants :

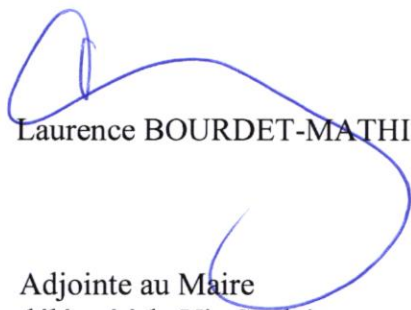
- MONTEIRO VIEIRA Maden né le 17/05/2014 – 185,48 €
- MONTEIRO VIEIRA Madyana née le 01/07/2011 – 185,48 €

Article 2 : D'annuler la participation de la Caisse des Écoles en cas de désistement de la famille.

Article 3 : De prélever le montant de la dépense sur le budget de la Caisse des Écoles.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,


Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire
délégué à la Vie Scolaire
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles